



Réunion du Comité du 14/11/2024 à 17h00 à Schuttrange

Présents :

BREUER Jacqueline, DE VRIES Josselijn, ENTRINGER Marc, ETRINGER-SEIL Josée, GLODEN Michel, GENGLER Philippe, KOX Jean, KRIER Marc, LAFLEUR-RENNEL Nicole, LEVEN Robert, MARSON Claude, RAUS Carlo, RIES Marc, SCHMITZ Raphaël, SCHMIT Martine, SCHOELLEN Marc, WEIRICH Romain, WALLERICH Rita, membres.

OLINGER Patrick, secrétaire.

Excusés: D'EXELLE Dries, KILL Romain, REDING Vincent, membres.

Procès-verbal

1. Informations du président :

- Le président excuse les membres D'Exelle, Kill, Reding.
- Il informe sur des manifestations passées ou futures pour le public :

Datum	Thema	Ort	Leiter	Anmeldungen	Status
21.09.24	Trockenmauer	Lellig	MT	18	Vertagt
25.09.24	Mediterrane Obstgehölze	Bous	CG	8	stattgefunden
04.10.24	Obstsorten	Remich	MT	0	Ausgefallen
14.12.24	Bongert anlegen	Stadtbredimus	MT	> 5	geplant

- Le président dresse un bilan positif de la séance académique du 19 octobre 2024 et exprime sa gratitude envers tous les acteurs impliqués pour leur engagement.

- Il informe que les collaborateurs de la Station Biologique sont en train de demander des rendez-vous avec les collègues échevinaux des communes-membres, en mettant également en copie les délégués du comité.
- Mme Simone Felten a demandé à partir à la retraite le 28 février 2025. Suite à l'accord du Bureau, le syndicat a publié une vacance de poste dans les quotidiens nationaux en date du 9 novembre 2025, dans la carrière B1, afin de procéder à son remplacement.
Le syndicat tient à remercier Mme Felten pour son engagement et son dévouement tout au long de sa carrière.
- Pacte Climat :
 - "Un avenir sans déchets" sera organisé pour trois communes-membres. Une communication a été envoyée aux collègues échevinaux des communes-membres, avec le comité en copie, au cas où d'autres communes seraient également intéressées.
 - "Journée Climat et Biodiversité 2025" : Comme annoncé lors du dernier comité, cet événement se tiendra le 19 mai 2025 à Grevenmacher, en lien avec la Journée Natura 2000. Les écoles de Grevenmacher et des environs ont été contactées pour savoir si elles souhaitent élaborer un projet en collaboration avec Youth4Planet pour cette journée. Les collègues échevinaux des communes concernées ont également été informés.
- Le président demande au Comité l'approbation pour l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :
 - 2.4 Création d'un poste comme salarié à tâche intellectuelle à tâche complète et à durée déterminée d'une année rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A2 scientifique-technique liés aux travaux de suivi du service Pacte Nature.
 Le Comité approuve l'ajout du point supplémentaire à l'unanimité.

2. Administration générale :

2.1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du 25 juillet 2024.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2.2. Fixation des jetons de présence et indemnités des membres du Comité, du Bureau et du Président du syndicat

Après avoir entendu les explications du secrétaire et revu sa délibération du 4 juillet 2000 fixant les jetons de présence des membres du Comité, il est constaté que la charge de travail a considérablement augmenté, notamment depuis la dernière modification des statuts. De plus, une comparaison avec les jetons versés dans des syndicats intercommunaux similaires a été effectuée et une réévaluation de ces jetons est envisagée, en référence au règlement grand-ducal du 13 février 2009 fixant les maxima des indemnités des bourgmestres et échevins, tel que modifié, ainsi qu'à la circulaire n°1283 du 27 janvier 1990 du Ministère de l'Intérieur concernant leur participation au vote sur leurs indemnités.

Ainsi, le Comité, à l'unanimité, décide de fixer à partir du 1er janvier 2025 :

- les jetons de présence des membres du Comité à 25,00.-€ indice 100 par séance ;
- l'indemnité mensuelle du Président à 100,00.-€ indice 100 ;
- l'indemnité mensuelle des membres du Bureau à 60,00.-€ indice 100.

2.3. Présentation et approbation des Budget rectifié 2024 et Budget 2025.

Suite aux explications des responsables, le Comité approuve unanimement le Budget rectifié 2021 et le Budget 2022 avec les résultats suivants :

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
DU BUDGET RECTIFIÉ DE L'EXERCICE 2024**

	Montants votés par le Comité du syndicat	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	7 269 250,00	399 000,00
Total des dépenses	7 253 150,00	370 000,00
Boni propre à l'exercice	16 100,00	29 000,00
Mali propre à l'exercice		
Boni du compte 2023	60 143,70	1 661 389,01
Mali du compte 2023		
Boni général	76 243,70	1 690 389,01
Mali général		
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 0,00	+ 0,00
Boni présumé fin 2024	76 243,70	1 690 389,01
Mali présumé fin 2024		

**TABLEAU RÉCAPITULATIF
DU BUDGET DE L'EXERCICE 2025**

	Montants votés par le Comité du syndicat	
	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	8 913 500,00	580 000,00
Total des dépenses	8 822 750,00	552 000,00
Boni propre à l'exercice	90 750,00	28 000,00
Mali propre à l'exercice		
Boni présumé fin 2024	76 243,70	1 690 389,01
Mali présumé fin 2024		
Boni général	166 993,70	1 718 389,01
Mali général		
TRANSFERT de l'ordinaire à l'extraordinaire	- 0,00	+ 0,00
Boni définitif	166 993,70	1 718 389,01
Mali définitif		

2.4. Création d'un poste comme salarié à tâche intellectuelle à tâche complète et à durée déterminée d'une année rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A2 scientifique-technique liés aux travaux de de suivi du service Pacte Nature.

Vu les conventions établies entre le syndicat et 19 communes membres pour le fonctionnement du service régional de conseil Pacte Nature, ainsi que l'acquisition en 2023 de l'outil Oxy-Gis visant à digitaliser les espaces verts publics, il est constaté que 9 communes sont déjà cartographiées et 8 en cours de cartographie.

Compte tenu de l'objectif fixé par le Bureau d'achever cette digitalisation d'ici fin 2025, il est décidé à l'unanimité, de créer un poste de salarié à tâche intellectuelle, à temps complet et à durée déterminée de 12 mois, rémunéré par analogie à la carrière A2 scientifique-technique, pour assurer le suivi et la digitalisation des espaces verts publics des communes membres du syndicat.

3. Gestion du centre de ressources

3.1. Approbation d'une convention pour le système de collecte sélectives d'emballages collectées au Centre de ressources.

Après avoir entendu les explications du Bureau et pris en compte les clauses et conditions de la convention, il est constaté que celle-ci entrera en vigueur le 1er juillet 2024 pour une durée initiale jusqu'au 31 décembre 2024, avec reconduction tacite annuelle sauf résiliation préalable. Cette convention remplace celle du 22 septembre 2015 actuellement en vigueur.

Après délibération conforme, il est décidé à l'unanimité d'approuver la convention entre le Bureau du SIAS et VALORLUX concernant les systèmes de collecte sélective des emballages, incluant la gestion centralisée et le soutien financier, avec collecte au Centre de ressources de Munsbach.

4. Protection de la Nature

4.1. Approbation de la convention No.001/2025 avec le MECB relative au projet « Strukturelemente im Offenland : Regional analysieren – Lokal umsetzen ».

Suite aux explications du Bureau et pris en compte les clauses et conditions de la convention, il est constaté que celle-ci entrera en vigueur le 1er janvier 2025 et prendra fin le 31 décembre 2025, avec reconduction tacite annuelle jusqu'au 31 décembre 2029, sauf résiliation préalable par l'une des parties au moins deux mois avant son échéance.

Étant donné que la convention définit les modalités de participation financière de l'État à ce projet, il est décidé à l'unanimité, après délibération conforme, d'approuver la convention n°001/2025 conclue entre le Bureau du SIAS et l'État du Grand-Duché de Luxembourg relative au projet « Strukturelemente im Offenland : Regional analysieren – Lokal umsetzen ».

5. Divers

M. Thiel de la Station Biologique présente un aperçu des différents projets réalisés, en cours de réalisation ou qui commenceront en 2025 dans le cadre du Fonds pour la Protection de l'Environnement :

FPE-Projekt	Gesamtbudget	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	Stand:
FPE "Bongarten"	2.182.444												vor Abschluss
FPE "Biotopverbund"	458.085												vor Abschluss
FPE "Entbuschung"	482.909												vor Abschluss
FPE "Feldhorn"	1.337.700												läuft
FPE "Bestäuber im Weinbau"	549.588												läuft
FPE "Bestäuber im Siedlungsraum"	549.588												läuft
FPE "Feuchtbiopte"	887.924												läuft
FPE "Strukturelemente"	5.920.000												Start: 1.1.25
FPE "Natur genießen"	573.000												Projektbeschreibung kurz vor Abschluss
FPE "Vertragsnaturschutz" Biodiversität.	1.035.000												Erste Konvention liegt vor
FPE "Habitats"	3.500.000												erste Projektskizze wurde eingereicht. 9.10.24: Treffen mit MECB

Les membres du Comité

A collection of approximately 15 handwritten signatures in blue ink, arranged in a loose grid. The signatures vary in style and legibility, representing the members of the committee.